



Accident sur un lieu recevant du public

Par arwen

Bonjour

Je souhaite avoir des renseignements sur ma situation

J'ai eu un accident dans l'enceinte d'un circuit automobile en octobre 2022. L'endroit où le public passait n'était pas sécurisé j'ai glissé et me suis fait une double fracture du péroné.

Une algodystrophie s'est installée, puis une aponévrosite, ainsi qu'une enthésopathie.

Je suis en congé longue maladie depuis octobre 2022 et je ne peux pour le moment plus exercer mon métier d'auxiliaire de puériculture en crèche. J'attends d'être reclassée mais rien n'est sur

Le circuit est-il responsable ?

Je pensais reprendre mon travail rapidement et donc je n'ai pas cherché à savoir si le circuit avait une quelconque responsabilité

Suite à cet accident j'ai contacté le circuit qui a refusé de me fournir l'attestation de l'accident

Ai-je un recours ?

Si qq un pouvait m'apporter quelques renseignements je vous en remercie

Par yapasdequoi

Bonjour,

Consultez une association "france victimes". ou bien un avocat.